

« Voilà la donnée : chacun parle tout seul. Mais l'on est néanmoins bien forcé d'inventer une exception. L'autisme à deux, est-ce ce qu'il s'agit précisément de démentir s'il y a la psychanalyse... ? »  
Jacques-Alain Miller, *L'orientation lacanienne*, 7 mars 2007



42<sup>e</sup> JOURNÉES DE  
L'ÉCOLE DE LA CAUSE FREUDIENNE

## AUTISME ET PSYCHANALYSE

6 et 7 octobre 2012

*Compte à rebours : J - 31...*

INSCRIPTION EN LIGNE

>> [www.causefreudienne.net](http://www.causefreudienne.net) <<

Le Blog des 42<sup>e</sup> Journées de l'ECF  
est désormais présent sur le WEB  
à l'adresse

<http://www.42journées-ECF.org>

Pascal Pernot

### *Prendre l'exception au sérieux*

La nomination par la statistique est devenue un outil conduisant à désigner à l'attention thérapeutique tout écart à la moyenne statistique, érigée en norme<sup>1</sup>. Il en découle, dit Lacan, un « ordre de fer »<sup>2</sup>.

Les autistes déchaînent spécialement cette fureur normative, statistique et rééducative. Est-ce parce qu'ils se vouent tout particulièrement à faire inexister l'Autre du signifiant ? En refusant quelque ordonnancement que ce soit dans leurs solutions particulières d'invention d'un Autre de synthèse et dans la

*Le XXI<sup>e</sup> siècle éliminera-t-il  
la catégorie de l'impossible ?*

construction de leurs propres suppléances imaginaires, chaque autiste se fait parangon du non-ordonnable dans sa confrontation à l'inexistence de l'Autre. Les politiques de santé des bureaucraties modernes tentent d'y mettre « bon » ordre.

La psychanalyse lacanienne est le seul lien social assurant la clinique de l'exception et prenant épistémologiquement au sérieux ces exceptions (au sens de la série souligné par Lacan). Elle seule montre comment clinique et épistémè de l'inconscient *sont* la politique. La politique lacanienne est

d'un ordre affine à l'abord d'un réel sans loi constitué de façon créationniste et exceptionnelle par le nouage de RSI et du sinthome (avec ou sans standard du Nom-du-Père).

Il était inévitable que l'autiste et le psychanalyste soient d'un même mouvement mis en cessation d'existence d'exception dans le traitement du réel.

Les statistiques de 2012 « montrent » qu'un garçon sur cinquante huit serait autiste (contre un sur trois mille il y a 10 ans). Qu'on ne s'y trompe pas : l'épidémie ici n'est pas celle de l'autisme, mais celle de la nouvelle nomination par la statistique. Le « façonnage » des individus autistes paraît prioritaire – devenant même « Grande cause nationale ». Le conditionnement normatif et thérapeutique du sujet apparaît, « à ce point d'histoire », une solution généralisable à l'ensemble des populations. La Haute Autorité de Santé s'en inspire pour promulguer ses « recommandations » de « bonnes » pratiques en santé mentale. En étant dites juridiquement « opposables », ces « bonnes pratiques » prennent un caractère de contrainte. Que l'Etat

s'imisce dans le champ de la clinique, dans la définition, l'accueil et le traitement du *parlêtre* confronté à son réel est en soi sujet à caution.

Le 15 janvier 1974, Lacan définissait la « santé mentale » à partir de la catégorie de l'impossible, en citant le proverbe vaudois : « Rien pour l'homme n'est impossible. Ce qu'il ne peut pas faire, il le laisse ». La question cruciale posée par nos prochaines *Journées* sur l'autisme et la politique de la psychanalyse concerne précisément le mode selon lequel l'homme du XXI<sup>e</sup> siècle entend traiter son impossible : le choix restera-t-il ouvert pour que ce puisse être sur le mode sinthomatique, dans la perspective de la psychanalyse ? Ou bien est-ce que ce sera de façon contrainte sur le mode forclusif de la pseudoscience ?

L'engagement clinique et politique du psychanalyste le convoque là.

<sup>1</sup> Cf. Pascal Pernot, « Les nouvelles nominations par la statistique », *Le Point du Jour*, n° 57, 31 août 2012.

<sup>2</sup> Jacques Lacan, *Le Séminaire*, livre XXI, « Les non-dupes errent », leçon du 19 mars 1974, inédit.

Ariane Oger

## *Les parents, partenaires d'une pratique à plusieurs*

**E**n ces temps où la psychanalyse est accusée de culpabiliser les parents, rappelons la publication en 2001 du numéro 13 de la revue *Préliminaire* « Le travail avec les parents ». Les articles de ce volume, orientés par la clinique freudienne et lacanienne, non seulement font objection à cette accusation, mais ils insistent précisément sur les modalités d'un travail avec les parents.

En voici le tranchant : faire une place à l'énonciation des parents dans le travail institutionnel engagé avec les enfants ; considérer les parents comme détenteurs d'un savoir sur leur enfant et leur permettre d'exercer leur droit de

savoir la pratique mise en œuvre pour le traitement ; parler des questions, des impasses, des trouvailles, des manœuvres. Bref, inclure les parents dans la pratique à plusieurs, s'en faire les partenaires.

Cette position n'équivaut en rien à celles des parents co-éducateurs ou co-thérapeutes d'une méthode sur laquelle ils n'ont rien à dire et qu'ils doivent suivre à la lettre.

Un enseignement est tiré de *La note sur l'enfant* pour le travail avec les parents : il s'agit bien davantage de considérer la famille dans ce qu'elle maintient par rapport au désir que dans ce qui lui fait défaut.

***La pratique à plusieurs  
n'est pas un vain mot***

Neus Carbonell

## *Un diagnostic précoce ne suffit pas*

Un retard dans l'apparition du langage quand l'enfant approche des deux ans peut conduire les familles à consulter dans notre institution *Attention Précoce*. Parfois chez un enfant, l'absence de langage s'accompagne d'autres symptômes : les parents observent que leur enfant semble ne pas entendre, ne pas être attentif ; il ne regarde pas, il est très indépendant et il semble suivre une logique toute personnelle.

Accompagner les familles dans ces moments de grande angoisse et de préoccupation est fondamental pour que le diagnostic d'autisme ne tombe pas sur elles et sur l'enfant sur un mode écrasant et paralysant.

### *Le pari d'une prise en charge éclairée*

Il s'agit de moments cruciaux en raison du fait que le sujet, à cet âge précoce, s'avance déjà avec ses propres solutions. C'est pourquoi éclairer les parents sur ce qui se passe pour leur enfant – au-delà de l'épingle diagnostique – leur permet de mieux se situer et ainsi de soutenir l'enfant dans ses constructions. Alors, des situations complexes comme les colères et les « obsessions » deviennent plus compréhensibles pour les parents : indices d'un sujet plutôt que conduites anormales. C'est à nous de savoir prendre acte de la manière dont les parents trouvent à inclure la particularité imprévue de leur enfant dans leur vie quotidienne.

## *Les Journées de l'École, c'est maintenant !*

**Vos contributions au *Point du Jour* (2000 signes espaces inclus) sont attendues et doivent être adressées conjointement à :**

Monique Amirault (*rédactrice en chef*), [monique.amirault@wanadoo.fr](mailto:monique.amirault@wanadoo.fr) et  
Armelle Gaydon (*comité de rédaction*), [Armelle.Gaydon@wanadoo.fr](mailto:Armelle.Gaydon@wanadoo.fr)





## ORGANISATION DES JOURNÉES DES 6 ET 7 OCTOBRE 2012

***Directrice des Journées*** : Agnès Aflalo

***Conseiller scientifique*** : Jacques-Alain Miller

***Comité scientifique*** : Christiane Alberti, Catherine Lazarus-Matet, François Ansermet, Guy Briole, Philippe La Sagna, Pierre Naveau, Daniel Roy et Yves-Claude Stavy

***Responsable des mentors*** : Lilia Mahjoub

### COMITÉ BIBLIOGRAPHIE

***Sous la responsabilité de*** Alexandre Stevens, ***il est composé de*** Judith Miller, Maryse Roy, Jean-Pierre Rouillon, Bruno de Halleux, Daniel Pasqualin, François Sauvagnat, Antonio Di Ciaccia, Miquel Bassols, Elisabeth Leclerc-Razavet, Armelle Gaydon, Jean-Claude Maleval, Christine De Georges, Kristell Jeannot, Georges Haberberg, Jean-Robert Rabanel et Hervé Castanet.

### COMITÉ d'ORGANISATION du Palais des Congrès

***Responsable*** : Charles-Henri Crochet

***Conseiller pour le Directoire*** : Philippe Benichou

***Le comité d'organisation est composé de*** Deborah Gutermann-Jacquet, Michèle Simon, Adela Bande-Alcantud, Angèle Terrier, Liliana Salazar-Redon, Bertrand Lahutte et Xavier Gommichon.

### Le POINT du JOUR

***Rédactrice en chef*** : Monique Amirault

***Comité de rédaction*** : Armelle Gaydon

***Maquette*** : Jérémie Retière

***Édition*** : Chantal Bonneau, Valentine Dechambre, Luc Garcia, Chantal Guibert, Véronique Herlant, Anne-Claire Humeau, Gwénaëlle Le Pechoux, Anne-Marie Le Mercier, Liliane Mayault, Marie-Josée Raybaud, Michèle Rivoire, Thérèse Petitpierre et Marie-Christine Segalen.



## SERVICE de PRESSE

*Sous la responsabilité de* Deborah Gutermann-Jacquet, *il est composé de* Benoît Delarue, Serena Guttadauro, Daphné Leimann, Edwige Shaki, François Bony, Pierre Ebtinger, Françoise Labridy, Catherine Lacaze-Paule, Marie Laurent, Dominique Pasco, Claire Piette, Laura Petrosino, Jean-Robert Rabanel, Patrick Roux, Pascale Simonet et Bertrand Lahutte.

## SERVICE de PRESSE COMMISSION DIFFUSION (réseaux sociaux)

*Responsable :* Deborah Gutermann-Jacquet,  
*avec* Cécile Favreau et Mariana Alba de Luna.

## COMMISSION BLOG ET IMPRIMERIE

*Responsable :* Bertrand Lahutte,  
*avec* Caroline Leduc, Giorgia Tiscini et Vanessa Wroblewski.

## COMMISSION FESTIVITÉ

*Responsable :* Xavier Gommichon, *avec* Dalila Arpin.

## COMMISSION LIBRAIRIE

*Responsable :* Michèle Simon,  
*avec* Sissy Rapti, Christine Maugin et Agnès Viguie Camus.



ECF

Pour s'inscrire :

[www.causefreudienne.net](http://www.causefreudienne.net)

1, RUE HUYSMANS, 75006 PARIS  
TÉL. +33 (0) 1 45 49 02 68

## BULLETIN D'INSCRIPTION



# AUTISME ET PSYCHANALYSE

INSCRIPTION EN LIGNE [www.causefreudienne.net](http://www.causefreudienne.net)

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville .....  
Tél. .... E-mail .....

### INSCRIPTION PERSONNELLE

115 €

Règlement par carte bancaire sécurisé sur le site de l'ECF : [www.causefreudienne.net](http://www.causefreudienne.net)  
ou par chèque bancaire à l'ordre de l'ECF à ECF Journées, 1, rue Huysmans, 75 006 Paris

- 50 € TARIF ÉTUDIANT  
 80 € TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI

Moins de 25 ans et demandeur d'emploi - Règlement uniquement par chèque bancaire à l'ordre de l'ECF accompagné d'un justificatif à : ECF Journées, 1, rue Huysmans, 75 006 Paris,  
Tel (33) 01 45 49 02 68

### INSCRIPTION AU TITRE D'UNE FORMATION

- Inscription au titre de la FORMATION MÉDICALE CONTINUE : 115 €  
 Inscription au titre de la FORMATION PERMANENTE : 215 €

Chèque bancaire à l'ordre de l'UFORCA pour UPJL,  
et dossier à transmettre avant le 15 septembre 2012 à :  
UFORCA pour UPJL, Secrétariat général 15, Place Charles Gruet 33 000 Bordeaux  
Fax : +33 (0) 5 56 51 16 25 - Email : [uforca@wanadoo.fr](mailto:uforca@wanadoo.fr)

Nom de l'institution..... E-mail.....  
Adresse :.....  
Code Postal ..... Ville .....  
Tél. .... Fax : .....  
Nom du responsable de la FORMATION PERMANENTE.....

**42<sup>e</sup> JOURNÉES DE L'ÉCOLE DE LA CAUSE FREUDIENNE**

**6 et 7 octobre  
2012**

**AU PALAIS DES CONGRÈS À PARIS**

